



Syndicat Mixte des bassins versants Caux Seine

21 rue de Caudebec – Fréville - 76190 St Martin de l'If - Tel : 02 32 94 51 92

iauger@sbvcauxseine.fr

Compte-rendu de la séance du comité syndical du

5 juillet 2023

L'an deux mille vingt-trois, le mercredi cinq juillet, à dix-sept heures trente minutes, le comité syndical légalement convoqué par le Président, Bastien CORITON, à la salle des mariages de Rives en Seine.

Etaient présents à l'ouverture de la séance :

Délégués titulaires	
Nom Prénom	Collectivité représentée
BOUTEILLER Claude	Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville Yerville
CORITON Bastien	Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
DE MURAT Régis	Commune de Grémonville
DELAUNE Daniel	Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
DUMENIL Pascal	Communauté de Communes Yvetot Normandie
GAILLARD Lionel	Communauté de Communes Yvetot Normandie
GARAND Sylvain	Communauté de Communes Yvetot Normandie
HALBOURG Eric	Communauté de Communes Plateau de Caux Doudeville Yerville
LEFEBVRE Christine	Commune de Blacqueville
LEGRAND Alain	Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
LESOIF Joël	Communauté de Communes Yvetot Normandie
MOISSON Patrick	Communauté de Communes Yvetot Normandie
PESQUEUX Jocelyn	Communauté de Communes Yvetot Normandie
PESQUEUX Yolande	Communauté de Communes Yvetot Normandie
Délégués Suppléants	
Nom Prénom	Collectivité représentée
AMAT Gilles	Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
BENARD Didier	Communauté de Communes Caux Vallée de Seine
FECAMP Emmanuel	Commune de Flamanville
GUYADER Fabrice	Communauté de Communes Yvetot Normandie
VALLÉE Thierry	Communauté de Communes Yvetot Normandie
VIVET Jean	Communauté de Communes Yvetot Normandie

Membres : 36

Membres en exercice : 36

Membres présents à l'ouverture de la séance : 20

L'article L.2121-17 du CGCT indique que le conseil municipal ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente.

La majorité est atteinte si le nombre de conseillers en exercice présents à la séance est supérieur à la moitié du nombre des membres en exercice. Ce nombre doit excéder le nombre des conseillers en exercice divisé par 2, le nombre étant, le cas échéant, arrondi à l'entier supérieur.

En conséquence, le quorum est de 19 membres présents et est donc atteint.

Absents excusés :

Patrice BOSSÉ, délégué titulaire de la Commune d'Ectot les Baons, pouvoir à Claude BOUTEILLER

Patrick CALLAIS, délégué titulaire de la Métropole Rouen Normandie

Didier FERON, délégué titulaire de la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine

Hubert LECARPENTIER, délégué titulaire de la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine, pouvoir à Bastien CORITON

Florence SOURINTHA, délégué titulaire de la Commune de Motteville

Secrétaire de séance : Daniel DELAUNE

Adoption du procès-verbal de la réunion de la séance du 20 mars 2023 :

Adoption à l'unanimité et signature par le Président et le secrétaire de séance

Compte de gestion 2022

Arrêt à l'unanimité

Compte administratif 2022

Approbation à l'unanimité

Affectation définitive des résultats 2022

Décision à l'unanimité

Rapport d'activités 2022

Approbation à l'unanimité

Décisions modificatives n° 1 2023

Autorisation à l'unanimité

Adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57

A l'unanimité approbation du passage au 1^{er} janvier 2024 et confirmation des durées d'amortissements.

Référent déontologue des élus

Désignation à l'unanimité